23e Année. — Série Nouvelle. — N° 136. PARAISSANT LE DIMANCHE 8 au 15 Décembre 1907.

LE SOCIALISTE

Organe Central du Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale ouvrière)

ABONNEMENTS :
FRANCE : Trois mois, 1 f. 50 ; Six mois, 3 fr. ; Un an, 6 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 4 f. ; Un an, 8 f.

Le Numéro : 10 Centimes

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL :
PARIS — 16, Rue de la Corderie, 16 — PARIS

Vieilles Civilisations

Je lisais dernièrement quelques études nouvelles sur la civilisation pharaonique. Il est bon de comparer le passé au présent afin de se rendre compte des progrès accomplis par les hommes à travers les âges.

La vieille civilisation égyptienne est intéressante à divers titres. Elle nous montre ce que, dans cette région fertilisée par le Nil, furent les hommes il y a cinq ou six mille ans.

Or, il faut avouer que, pendant ces cinq ou six mille ans, l'espèce humaine n'a pas sensiblement varié ; la civilisation pharaonique ne diffère que peu de la nôtre.

Prenez le règne du Pharaon Ma-R-a-n-Ra-Sokar-m-sa-f Ier, qui vivait vers l'an 3600 avant notre ère, ou celui de Shopes-Kha-f qui date de 4000 ans avant Jésus-Christ, et vous verrez que ni socialement ni politiquement nous n'avons fait de grands progrès depuis ces époques lointaines.

Entre ces Pharaons et le tsar Nicolas ou notre Clemenceau, la différence n'est pas grande. Ils exerçaient comme nos monarques européens une autorité tempérée par l'opinion publique.

Mais, à cette époque, mieux qu'aujourd'hui, l'opinion publique, qui se manifestait autrement que par l'intermédiaire d'une presse capitaliste, avait une action certaine sur le Pouvoir. Le Pharaon était plus lié dans ses actes par la volonté du peuple que ne le sont les dirigeants d'aujourd'hui, auxquels l'existence d'un Parlement, d'ailleurs ploutocratique et domestiqué, donne une apparence de régularité et de légalité.

Il y avait des ministres comme aujourd'hui, des généraux comme aujourd'hui, des policiers comme aujourd'hui et la grande machine politique et sociale de l'Egypte fonctionnait identiquement comme la nôtre. A part l'existence de l'esclavage sur laquelle je m'expliquerai dans quelques instants, il n'y avait ni plus ni moins de liberté qu'aujourd'hui, ni plus ni moins de bien-être, ni plus ni moins de justice.

La magnificence des vieilles villes de l'Egypte (Memphis, Thèbes, etc est restée célèbre. Ni les superbes monuments, ni les confortables maisons, ni les grands travaux d'art et d'utilité publique ne manquaient.

Mais, dans ce milieu assez semblable au nôtre, il y avait, comme de nos jours, des gens qui regorgeaient de richesses tandis que d'autres crevaient de faim, et cependant la misère y était moins grande, car le régime capitaliste et l'exploitation de l'homme par l'homme y fonctionnaient avec moins d'âpreté et moins de sécheresse.

Il y avait autant d'art, mais moins de science. C'est la seule infériorité de la cilisation pharaonique, si infériorité il y a, car, de nos jours, la science ne sert qu'à perfectionner les instruments de destruction et à procurer plus de jouissance aux riches. Elle n'est, en régime capitaliste, qu'un moyen de plus pour augmenter l'inégalité entre les hommes et pour les aider à se mieux détruire réciproquement dans les conflits armés. Sous les Pharaons, on tuait moins d'homme à la minute.

Quant à l'esclavage, il n'y a entre lui et le salariat moderne qu'une différence de mot. L'ouvrier moderne est, dans sa misère, aussi esclave que l'esclave antique. Il est même mieux rivé à sa situation, car l'esclave antique pouvait se racheter et s'affranchir, tandis que l'ouvrier moderne, réduit à la portion congrue par la loi d'airain des salaires, ne peut ni sortir de son enfer ni devenir capitaliste. La grande concentration des capitaux et les exigences de l'industrie moderne en font le paria, condamné à ne gagner jamais, pendant sa vie entière, que les trois ou cinq francs quotidiens que lui abandonne à regret la rapacité de ses maitres.

L'esclave antique mangeait au moins à sa faim, car, comme il avait une valeur marchande, le maître s'efforçait de l'entretenir en bon état, tandis que l'industriel ou le patron de nos jours, chez lequel la misère fait affluer les bras en quête de travail, se soucie peu de la santé de ceux qu'il emploie. Si l'un de ses salariés crève de faim, il s'en présente un autre pour boucher le trou.

Le salariat est, en somme un esclavage plus raffiné et plus hypocrite, car il se présente sous l'apparence trompeuse d'un contrat libre et volontaire, alors qu'il n'y a, en réalité, ni liberté ni volonté pour celui que sa misère livre à la merci du capital.

De la religion je ne parle pas. Les prêtres égyptiens avaient une sorte de philosophie assez élevée qui les met à cent coudées au-dessus de nos prêtres chrétiens, qui avalent chaque jour leur pain à cacheter ou se rasent le sommet de la tête sans avoir la plus petite notion du sens de ces symboles. Le christianisme n'est d'ailleurs qu'une synthèse incohérente et ignare de diverses croyances antiques où des contrefaçons de néo-platonisme et de mystères égyptiens jouent le premier rôle.

Donc, rien de nouveau depuis 6000 ans. Et quand, à la Chambre, je vois M. Clemenceau s'agiter et goguenarder au banc des ministres, je me dis qu'il aurait peut-être été meilleur de vivre vers l'an 3500 avant notre ère, sous le règne de Nefer-Kha-Ra-Pépi II.

Maurice ALLARD.

LE COMPTE RENDU DU

CONGRÈS DE NANCY

vient de paraître. C'est un fort beau volume de 600 pages, imprimé avec soin. L'édition en plaira certainement à nos camarades.

Nous rappelons que le tirage en est restreint. Le prix de souscription : 3 fr. 25 centimes franco, sera maintenu jusqu'à la fin du mois de décembre. Les secrétaires des groupes, qui comprennent leur devoir, nous enverront leur commande. C'est un livre à garder. Les camarades seront heureux de le consulter.

Envoyer commandes et mandats au citoyen Lucien Roland, 16, rue de la Corderie, 16, Paris (3e).

Il reste encore quelques exemplaires du *Congrès de Limoges*, au prix de 2 fr. 25 franco. Avis aux retardataires.

La Traite des Joueurs de « Foot-Ball »

C'est des journaux les plus hostiles à nos idées que nous pouvons extraire les meilleurs arguments pour notre propagande, surtout si nous avons le soin de lire les rubriques secondaires qui échappent forcément à la vigilance de la direction.

C'est ainsi que dans le « journal qui sait tout » j'ai eu la surprise de lire, à la colonne des sports, le sous-titre que j'ai reproduit en tête du présent article.

On sait ce qu'on appelle « traite des blanches » ; de puissantes entreprises capitalistes ont merveilleusement organisé le commerce du bétail enfermé dans les maisons de prostitution protégées par la police et défendues par M. le sénateur Bérenger.

Eh bien ! l'analogie est, en effet, curieuse entre ce trafic et celui que pratiquent, dit-on, certaines grandes associations sportives qui sont devenues des entreprises de spectacles, tirant de gros bénéfices des entrées (*gate-money*, comme on dit au-delà de la Manche)

Pour composer des équipes assurant la recette, elles embauchent des joueurs professionnels, qu'elles s'attachent moyennant un salaire annuel médiocre. Puis, les considérant comme leur propriété, elles se les vendent à des prix dépassant 25.000 francs, dont les malheureux ne touchent pas un centime, obligés qu'ils sont de passer au service de leurs acquéreurs comme les prostituées que les tenanciers transportent de lupanar en lupanar.

Tout prend, en notre vingtième siècle, la forme capitaliste. Les sports les plus innocents, comme les tripots, la débauche et le cambriolage.

Ernest TARBOURIECH.

Après l'avoir lu, ne déchirez jamais le SOCIALISTE.

Les Coopérateurs Socialistes

A GAND

Le soleil de novembre éclaire Gand de rayons pâles, doucereux et comme voilés par un léger brouillard. Accompagné de l'aimable camarade de Backer, directeur de l'imprimerie coopérative, nous sortons de la gare et partons visiter les merveilles créées par nos amis socialistes.

Je dis les merveilles. Il est juste d'employer cette expression. Certes, la coopération en elle-même n'est pas spécifiquement socialiste, mais il y a des coopérateurs socialistes, et ils savent en user honorablement.

Voyageant pour le Parti, je dois au Parti mes impressions. J'espère surtout, en les lui donnant, faire partager mon enthousiasme pour nos amis belges à ceux qui pensent que nous devrions bien, en France, concevoir autre chose que des projets d'avenir, au moins en ce qui touche les immeubles dont nous disposons. Pour Paris, je crois bien que le total s'en chiffre par zéro.

Nous visitons d'abord l'imprimerie, la *Volksdrukkerij* ; notre camarade de Backer, serrurier de son métier, en est devenu le parfait administrateur, après l'avoir relevée ; car cette société périclitait, et on parlait même de sa liquidation ; l'administration en était alors aux mains des camarades typographes... Aujourd'hui, elle est en pleine activité et occupe une centaine de travailleurs. De là, partent des milliers de brochures qui s'en vont, par toute la Belgique — et aussi en France, car la Librairie du Parti a fait une commande importante — répandre la pensée socialiste et bourrer d'arguments le cerveau des militants.

On lit beaucoup en Belgique, et nos amis du Parti ouvrier n'éprouvent pas le besoin d'inviter les anarchistes à vendre, à la porte de leurs réunions, des brochures où l'on combat le socialisme. Ils ont le bon esprit de préférer la littérature socialiste et leur collection : *Germinal*, tire actuellement des éditions de vingt mille exemplaires. Quand l'ami de Backer m'en instruit, je crois bien qu'au lieu de le regarder, j'ai les yeux fixés sur la pointe de mon parapluie. Je n'ose, en effet, lui dire : « En France, quand nous tirons une brochure à dix mille exemplaires, il nous faut, pour l'écouler, plusieurs années et pourtant, nos prix de vente sont les mêmes, et nous sommes bien plus nombreux, et nos salaires sont plus élevés... » Il y a comme cela des jours où l'on ne se vante pas d'être français, même quand on pense à la colonne Vendôme.

Les presses roulent leur tintamarre ; les machines à composer déclanchent leurs matrices qui tombent avec un bruit de castagnettes, nous quittons cette ruche bourdonnante et nous dirigeons nos pas vers le *Vooruit*.

Je n'entreprendrai pas de faire la description de cet énorme bâtiment. J'allais dire ce palais. Beaucoup l'ont vu et, avant moi, se sont extasiés en portant aux nues le nom de l'admirable administrateur Anseele. La merveilleuse salle de café, la superbe bibliothèque, spacieuse, si joliment éclairée et gaie, avec ses immenses vitrines, ses boiseries de pitchpin, ses tables de lecture et de travail ; et le grand hall des marchandises, « un petit Louvre », me dit de Backer ; et les salles pour réunions publiques, et les locaux des syndicats, etc... et, sur tous les murs, des fresques superbes, ravissantes...

— Avez-vous donc des peintres socialistes ?... demandais-je.

— Parfaitement ! ce sont les élèves de notre école de peinture.

Ils ont une école de peinture ! Tout de même, je me méfiais... J'avais un jour, dans le Midi, entendu vanter les gascons du Nord. Qui sait... si le brave de Backer ne se paie pas ma tête ?...

Entre temps, nous arrivions au faite du *Vooruit*, sur la plate-forme d'une tourelle dominant la ville. Un joli panorama se déroule à nos yeux et ma foi, bien simplement, mon cicerone m'indiqua le vieux château-fort de Charles-Quint, une immense masse de pierre, jadis orgueilleux repaire d'un maître redouté et murmura, concis :

— Nous sommes bien plus haut !

Il n'est que les hommes de chiffres pour dire tant de choses en si peu de mots...

Dix heures sonne aux divers beffrois ; nous sortons du *Vooruit* et visitons des succursales d'épicerie, des pharmacies, une clinique. Déjà j'avais franchi le seuil d'une quinzaine d'immeubles, quand mon guide fit cette remarque :

— Vous n'avez pas encore mis le pied dans un immeuble qui ne soit pas notre propriété... Allons maintenant visiter notre fabrique de cigares.

Une heure après, nous étions au tissage, car ils ont un tissage, énorme, où les métiers ronflent en un bruit d'enfer. Abasourdi et passant rapidement dans les trois galeries à côté desquelles on construit encore, j'entends vaguement les explications de de Backer : le *Vooruit* se fournit là exclusivement, et nos amis font l'exportation.

Nous repartons, traversons des rues, des boulevards, des ponts. Nous sommes au bord d'un canal, devant une immense façade aux lourdes portes-cochères. Voici les magasins de charbon, l'œil s'y perd. On décharge encore. Des péniches, à la file, attendent les débardeurs... Voici la boulangerie ; alors, c'est fantatisque. On sort des fours, sur leurs plaques de tôle, des montagnes de pains ; tout cela est véhiculé vers les magasins, chargé dans les voitures attelées de chevaux ou de gros chiens dont l'équipe aboyante s'en va porter aux travailleurs la nourriture quotidienne. Je ne vous parlerai pas des pétrins mécaniques où plusieurs personnes tiendraient à l'aise, ni des vastes greniers d'où s'épand la farine... De Backer me fait traverser une cour où gisent des plâtras, des modelages... eh quoi ? du plâtre auprès d'une boulangerie, que signifie ?... Je n'ai pas le temps de pousser jusqu'au bout ma pensée méchante ; une porte s'ouvre et me voici dans un atelier d'artiste. Après le pain du corps, celui de l'esprit.

Çà et là des glaises à peine ébauchées ; d'autres terminées. Un mineur m'apparait dans sa réalité splendide ; un groupe empoignant : *la Famine*... et des toiles, des toiles encore où l'œil se repose, admiratif. Au milieu de tout cela, un homme frêle un peu, avec une jolie tête grisonnante, expressive, vraiment sympathique. De Backer me présenta :

— Notre camarade Jules Van Biesbroeck père, le directeur de notre école d'art.

C'était vrai ! Ils avaient une école de peinture et de sculpture. Oh ! les barbares !... Nos camarades prélèvent bien volontiers sur leurs bénéfices, la subvention de l'ART ! la part de la BEAUTÉ.

La Bourgeoisie belge, qui ressemble d'ailleurs à la nôtre a mis, comme l'on pense, cet artiste qui eut un premier prix à l'exposition de 1900, à l'index. Et pendant qu'un chef-d'œuvre de lui est à notre Luxembourg, le public officiel, la Cour, feignent de l'ignorer. Il s'en venge en couvrant de chefs-d'œuvre les murs des palais ouvriers.

Cette promenade à travers Gand ouvre l'appétit. Tout en déjeunant le camarade de Backer complète ses renseignements, et nous allons prendre le café au Palais d'Eté. Ce Palais est situé dans la rue la plus aristocratique. On y accède par un grandiose escalier de marbre. La salle de café peut tenir trois cent personnes, la salle de théâtre deux mille ; l'immense cour, plantée d'arbres, avec une scène au fond peut recevoir huit mille personnes. On y donne de grandes fêtes pendant la belle saison. L'achat de cet immeuble est tout un poème. Le jour où fut vendu ce palais, nos amis avaient fait venir de Bruxelles, le camarade de Brouckère, inconnu des Gantois. On ne sait pourquoi les spéculateurs du cru s'étaient imaginés avoir devant eux l'envoyé du gouvernement qui désirait, paraît-il, acquérir ce palais. Quand le commissaire-priseur lâcha le traditionnel *adjugé*, scandé d'un coup de son marteau, il y eût une scène épique :

— Le nom de l'acquéreur ?... demanda ce fonctionnaire.

— De Brouckère, pour le *Vooruit* de Gand.

Les bourgeois loyalistes, qui n'avaient pas voulu surenchérir faillirent étouffer de rage ; mais il était trop tard et nos amis devenaient, pour 80.000 francs, possesseurs d'un palais de plus.

Que vous dirais-je encore ?... Les coopérateurs de Gand ont constitué, avec les bénéfices de leurs entreprises, des institutions de prévoyance. Après vingt ans de coopération, les vieux ont une retraite qui monte jusqu'à la somme de 300 francs. C'est résoudre, plus vite et mieux que nos radicaux, la question des retraites ouvrières. Je ne parle que pour mémoire des secours versés aux grèves. On n'a pas oublié l'exode des enfants de Verviers. Et l'argent ne manque jamais. Ils ont créé une caisse d'épargne. On leur en apporte tous les jours. Ils puisent dans ces fonds sans cesse renouvelés les munitions nécessaires à la lutte politique et économique et, malgré le suffrage plural, ils sont en nombre égal aux catholiques et aux libéraux dans le Conseil communal. Les socialistes, grâce à leurs puissants moyens d'organisation sont, en somme, les maitres de Gand.

— Voyez-vous, me disait de Backer, en me conduisant à la gare, ce qui nous manque, ce sont des intellectuels.

Je le regardais bien dans les yeux. Se moquait-il de moi ou parlait-il sérieusement. Sa figure resta placide quand je lui répondis, avec un soupir :

— Si je pouvais vous en envoyer quelques wagons, je vous les céderais pour rien bien volontiers.....

Allons ! les socialistes parisiens ; allons ! les ouvriers de la Seine ! A Lille, à Roubaix, à Maraussan, dans le Jura, à Amiens, les socialistes sont chez eux, et sans intellectuels... Vous, avec vos intellectuels, quand ferez-vous bâtir le Palais du Parti ?...

Lucien ROLAND.

Que Faire ?

Telle est la question, la seule utile, que pose Delory. C'est elle que nous discuterons sans nous attarder à tirer de côté ou d'autre le Congrès international de Stuttgart.

En posant la question, Delory tente de la résoudre. Trop expérimenté dans l'organisation ouvrière, il ne nous propose pas l'application littérale de la motion de Stuttgart et, en cela, il tombe singulièrement d'accord avec Vaillant et la majorité française.

Offrir à la Confédération des rapports qu'elle n'accepte pas, serait ridicule. La violenter du dehors serait troubler son organisation au détriment du prolétariat. Cela Delory ne le veut pas, son passé d'organisateur et de militant le lui interdit.

Comme nous, il veut éviter le conflit ; comme nous encore, il repousse toute idée de subordination. Mais, c'est là toute la motion de Limoges-Nancy. Si Delory affirme que c'est aussi l'esprit de la motion de Stuttgart, tout est au mieux et je me garderai de le contredire. Je le prierai seulement de convertir son ami Compère-Morel qui part de Stuttgart pour charger sabre au clair la Confédération et ses militants, et qui — je l'espère de sa loyauté — tiendra un autre langage dans les réunions où le Parti le déléguera. Le jeu de la proportionnelle a des limites.

Si Delory ne veut ni violenter, ni subordonner la Confédération Générale du Travail, s'il ne veut pas davantage lui faire l'offre de relations dont il devine le sort, que veut-il ?

Il nous le dit, d'accord, croit-il, avec le remarquable rapport de Groussier :

« Il faut inviter les membres du Parti à faire au sein des syndicats la propagande nécessaire pour les amener à avoir sur cette question la même opinion que nous. »

Qu'est-ce à dire ? Veut-on ainsi rappeler aux socialistes qu'ils sont socialistes partout, dans leurs groupements syndicaux comme ailleurs ? Un tel rappel ne pourrait qu'être injurieux pour leur conduite passée. Il est, en tous cas, parfaitement superflu.

Veut-on autre chose ? Alors, il faut s'expliquer nettement et honnêtement.

Tout ce qui, de loin ou de près, peut apparaître comme une intrigue concertée des membres du Parti dans les syndicats sera combattu par nous avec l'énergie la plus résolue. Nous ne laisserons ni miner l'unité corporative ni discréditer le Parti.

Rien ne serait funeste comme un coup de force d'une coalition des syndiqués du Parti contre une ou plusieurs minorités de la Confédération, coup de force suivi par d'inévitables scissions.

Une pareille politique serait aussi contraire à la motion de Stuttgart qu'à celle de Nancy. Et Delory — j'en suis certain — se joindra à nous pour la repousser.

Alors quoi ? Alors, rien : le *statu quo*, rien de plus. Le *statu quo* réclamé par nos résolutions de Limoges et de Nancy ; le *statu quo* imposé par la raison.

Ce que sera l'avenir, je l'ignore autant que j'ignore si l'état de la Confédération Générale permettra autre chose dans l'avenir. Delory l'ignore comme moi, et l'Internationale aussi.

Nous agissons dans le présent, et dans le présent, toute tentative d'application littérale de la motion de Stuttgart en France, va à l'encontre de ce qu'elle se propose. C'est ce qu'ont dit nos Congrès nationaux, ce que la majorité française a déclaré au Congrès international, ce que Vaillant a dit à la Seine et ce que démontre l'article de Delory.

Albert TANGER

L'ENREGISTREMENT

L'enregistrement, ce n'est pas, comme on serait tenté de le croire, la simple action de mentionner sur un registre un acte, une déclaration, etc.

L'enregistrement, c'est un nouveau procédé, un nouveau système, d'origine bien française, portant la marque connue de l'anarcho-syndicalisme, grâce auquel la plus

microscopique minorité peut se soustraire a la dure loi de la majorité.

Ainsi, lorsque dans un Congrès, le sténographe fidèle inscrit vos paroles au procès-verbal, elles sont, sans que vous vous en doutiez, enregistrées. Cela n'a l'air de rien ; eh bien détrompez-vous, cette formalité de l'enregistrement a des effets surprenants, des conséquences extraordinaires.

Exemple : au Congrès international de Stuttgart, il se trouvait une minorité d'environ 8 °/₀ qui combattait vaillamment pour tâcher de faire prévaloir son avis sur les rapports à établir entre les syndicats et le Parti et obtenir de l'Internationale l'adoption définitive de la motion votée à ce sujet à Nancy.

Cependant, malgré sa vaillance, elle fut battue ; elle essaya alors d'obtenir que l'on fît une exception en faveur de la France que..... de la France où..... de la France qui..., etc., etc.....

La Commission d'abord, le Congrès ensuite, par les voix de son président Singer, de son rapporteur Beer et de Troëlstra refusa toute exception ; il refusa même de « donner acte » de la déclaration par laquelle nos camarades de la majorité de la délégation française (11 voix contre 9) informaient l'assemblée que dans la France « l'évolution des rapports entre les organisations syndicales et politiques de la classe ouvrière a subi un cours différent et que l'indépendance réciproque et l'autonomie du Parti socialiste et de la C. G. T. sont une condition nécessaire de leur développement, de leur action et de la possibilité ultérieure d'un rapprochement spontané ». Enfin, sans tenir le moindre compte de cette déclaration, le Congrès se prononça par 222 voix 1/2 contre 18 1/2 pour la résolution autrichienne qui annule complètement celle de Nancy, puisqu'elle demande formellement de « créer entre les syndicats et le Parti des relations de plus en plus étroites et permanentes ».

Vous croyez peut-être qu'après ce vote il n'y a plus qu'à se mettre à l'œuvre pour appliquer la résolution de l'Internationale. Nullement, il paraît que le Congrès, en écoutant l'avis émis par un délégué français a, comme l'écrivait ici même notre ami Bruckère, « enregistré des réserves. »

Or, cet « enregistrement » a, paraît-il, pour effet immédiat de rendre nulles et non avenues les décisions de la majorité et de nous priver ainsi du bénéfice des décisions de l'Internationale.

Le procédé, vous le voyez, est simple et pratique, facile à suivre même en voyage. Si, par hasard, il vous arrive un jour, dans un Congrès quelconque, la même mésaventure qu'à nos amis français à Stuttgart, si vous vous trouvez dans la minorité et que vous soyez exposés à être battus, levez-vous avant le vote et déclarez que dans votre fédération, dans votre groupe, dans votre village, ou dans tout ce que vous voudrez : « l'évolution des rapports entre les organisations, etc., etc.... (voir plus haut pour la formule). » Evidemment, on ne tiendra aucun compte de cette information, mais cela vous permettra de crier le lendemain « à l'enregistrement » et de vous asseoir sur les décisions qui peuvent vous gêner.

Le procédé, il est vrai, peut présenter certains inconvénients. Il peut arriver, par exemple, que l'on vous fasse remarquer que *tout* ce qui se dit dans les Congrès est enregistré au même titre et que seules les décisions sanctionnées par un vote ont force de loi. On peut vous objecter aussi que si chacun pouvait se soustraire au devoir d'appliquer les résolutions qui lui déplaisent en faisant une déclaration, il n'y aurait plus de parti organisé possible, ce serait l'autonomie des individus, l'autonomie des cellules, la décomposition et l'anarchie.....

Je me suis pourtant laissé dire qu'il y a encore des socialistes qui veulent que l'on applique les décisions de l'Internationale et qui n'ignorent pas que ces décisions priment celles des Congrès nationaux. Si quelqu'un ne partageait pas cette façon de voir, il lui serait facile de s'adresser au Bureau socialiste international qui se ferait certainement un devoir de lui donner les renseignements les plus précis à ce sujet.

Achille CAMBIER.

Le Parti Socialiste
ET
Les Syndicats

J'espérais que la proposition que j'ai faite et qu'a publiée le *Socialiste* aurait été de nature à rallier l'ensemble du Parti.

Si je m'en rapporte aux articles de Laudier et de A. Bruckère, je suis loin d'avoir atteint le but que je me proposais.

Autant que tout autre — si ce n'est plus — je cesserais bien de polémiquer sur cette question, c'est même dans ce désir que je ne relèverai pas nombre de points des deux articles cités. Je ne puis cependant pas laisser passer sans observations la proposition de Laudier, consistant à renvoyer purement et simplement cette question au Congrès de Toulouse, sous prétexte que, jusqu'à ce Congrès, la motion de Nancy a force de loi.

Combien de fois faudra-t-il répéter qu'à moins de rendre l'Internationale ridicule et inutile, ses décisions sont supérieures à celles d'une section nationale ?

Mais ne nous arrêtons pas trop à cette simple chose de bon sens et voyons si réellement la proposition que j'ai faite ne peut pas être admise par tous.

La motion du Cher adoptée à Nancy, comme celle de la Dordogne, constatait que des relations entre les syndicats et le Parti étaient désirables, que seul l'état d'esprit actuel des syndicats ne permettait pas de les établir.

Dans ces conditions, que fallait-il faire ? Travailler à changer la mentalité des syndiqués sur cette question.

Qu'est-ce que je demande ?

Que, conformément à une idée de Groussier, le Parti dise à ses adhérents que leur devoir est de travailler au changement de cette mentalité.

Rien de plus.

Mais aussi, rien de moins ; car ne pas aller jusque-là, ce serait trahir le mandat que, comme les autres nations, nous avons reçu de l'Internationale.

Je n'en dirai pas plus aujourd'hui, car l'examen des autres points de l'article de Laudier et surtout ceux de l'article de Bruckère, nous entraînerait trop loin, et je ne veux pas aider à ce que le Parti se perde dans des considérations qui n'ont rien à voir avec la question qui nous occupe.

G. DELORY.

La Motion de Stuttgart

Notre camarade Bracke n'avait sans doute pas lu l'article du citoyen Lebas, paru dans le *Socialiste* d'il y a huit jours.

Sans cela, il n'eut pas reproché à Poisson de vouloir « condamner la minorité de Nancy à rester dans les termes d'une proposition qui n'existe plus.... »

Lorsque, sous prétexte que « l'esprit anarchiste domine dans le Comité confédéral », Lebas nous invite à imiter l'exemple des « sections fortes du Parti qui s'allient *localement* avec les syndicats », il réédite la fameuse proposition du Nord dont, Bracke le rappelle avec raison, le paragraphe fondamental au point de vue de la tactique, ne fut même pas soutenu par ses auteurs.

La vérité, c'est que, ou nous restons dans le *statu quo*, ou nous nous trouverons nécessairement amenés, sous prétexte d'appliquer la résolution de Stuttgart, à conclure des ententes locales, comme celles que préconise Lebas. Or, sans parler des inconvénients que de tels accords entraînent là où ils existent (il suffit de se rappeler les incidents d'Armentières, et le banquet de Liévin), il est évident qu'ils sont impossibles là où domine l'esprit de la C. G. T., non pas « l'esprit anarchiste », quoi qu'en dise Lebas, mais « l'esprit syndicaliste », impossibles, sans briser « la nécessaire unité du mouvement syndical ».

Si c'est cela qu'on veut, qu'on le dise. Sinon, qu'on cesse d'entraver l'étude et l'action nécessaires, en soulevant des questions qui ne se posent pas.

Je dis bien : qui ne se posent pas, car, dans la mesure où la résolution de Stuttgart est applicable en France, elle est déjà appliquée. Et vouloir plus, c'est, sous prétexte de réaliser la partie pratique de la motion, en détruire l'argumentation théorique.

C'est que la motion de Stuttgart, personne ne l'a dit encore, mais cela m'apparaît comme évident, a, en effet, deux parties. Dans sa partie théorique, elle donne satisfaction à la majorité française ; dans sa partie pratique, à la minorité. Voilà pourquoi chacun y trouve son compte.

Pratiquement, elle recommande l'entente étroite, régulière, concertée entre syndicats et Parti — et c'est ce que veut la minorité en France ; mais chercher à l'obtenir, c'est aller — dans notre pays du moins — à l'encontre des considérants *théoriques* de la motion.

En effet, du point de vue théorique, elle s'élève contre les syndicats « neutres », au sens de certaines Trade-Unions anglaises et américaines, au sens des Unions Hirsch-Dunker en Allemagne, des Jaunes en France. Elle s'élève contre les syndicats qui ne se placent pas sur le terrain de la lutte de classe, qui ne se proposent que l'amélioration du sort de la classe ouvrière, sans poursuivre des fins révolutionnaires.

Mais précisément, les syndicats adhérents à la C. G. T. sont des organismes révolutionnaires, socialistes dans le sens large du mot « lutte de classe » et « expropriateurs » C'est pourquoi il est vrai qu'il y a pour la C. G. T. et le Parti un terrain où ils se rencontrent, où l'action parallèle est possible.

Ainsi, par le fait que les syndicats de la C. G. T. sont révolutionnaires, il s'établit, dans notre pays, une entente *spontanée*, une harmonie entre l'action syndicale et l'action politique. C'est ce que constate la motion de Nancy.

Et c'est en quoi, sur le terrain théorique, la majorité française est pleinement d'accord avec la décision de l'Internationale.

Que veut-on de plus ? Transformer cette entente spontanée en concert *organisé* ? Sans doute, l'Internationale y invite les Partis socialistes de tous les pays. Sans doute, la minorité en France le souhaite. — Mais, nous l'avons dit en commençant, pour y parvenir, une seule tactique est possible : celle à laquelle nous convie Lebas. Mais cette tactique de division — dont personne ne veut en France, ni les syndicats, ni la majorité dans le Parti. La minorité n'en a pas voulu à Limoges. Osera-t-elle l'accepter, la réclamer, alors que l'adopter, c'est violer dans sa partie fondamentale la motion même qu'on prétend appliquer.

Il ne nous reste donc qu'à persévérer dans le *statu quo*. Aussi bien, Laudier a raison de nous le rappeler, des problèmes plus urgents nous sollicitent. Nous avons à faire un programme municipal et un programme agraire. Assez de disputes ; assez de paroles vaines. Agissons.

Alexandre-André HESSE.

Nous recommandons à nos Correspondants d'écrire leurs articles sur des feuillets détachés, numérotés, et de n'écrire que d'un seul côté de la page.

SOYONS NOUS-MÊMES

Je ne suis pas d'accord avec le citoyen Bruckère, lorsqu'il classe les militants du Parti en droite, centre, gauche, au sujet d'une question envisagée de bien des façons et qui ne touche en rien le programme socialiste. Il n'y a et il ne peut y avoir, dans le Parti, que des socialistes. Pour moi, le socialiste est celui qui emploie toutes ses forces intellectuelles et pécuniaires au triomphe de son Parti. Et comme le triomphe du Parti, qui peut seul réaliser la société de tous pour tous, en opposition avec la société d'aujourd'hui, de tous, pour quelques-uns, est lié à sa force d'organisation et de recrutement, je dis que tous ceux qui luttent avec le socialisme, et rien qu'avec lui, dans quelques catégories que Bruckère les place, sont pour moi tous au même plan.

Il est bien entendu qu'il se glissera des individus dans le Parti pour essayer d'enrayer sa marche sur le coffre-fort bourgeois. Tous les fils de la bourgeoisie qui viennent à nous, ne seront pas pour notre Parti, ce que les de Mirabeau et les de Robespierre ont été pour la Bourgeoisie contre la Noblesse en 1789. Il y aura encore des Millerand, des Briand des Viviani, si nous n'y prenons garde et si le Parti ne devient pas assez puissamment organisé.

Si donc, j'avais à classer les militants du Parti, je dirais : il y a ceux qui font tous leurs efforts pour accroître le nombre et la force et l'éducation de classe du Parti (les travailleurs, et il y a ceux qui ne cherchent qu'à le discréditer, qu'à le diminuer. Je crois que le citoyen Bruckère acceptera de grand cœur cette classification.

Je ne suis pas d'accord non plus avec ce même camarade et avec Laudier, lorsque l'un déclare que si on cherche à appliquer la motion de Stuttgart, on compromet la « nécessaire unité du mouvement syndical » ce que nous interdit la même motion de Stuttgart et quand l'autre nous dit que le Conseil national n'est pas qualifié pour amener les syndicats qui ont voté contre l'entente avec le Parti à Amiens à une autre façon de voir.

Disons tout de suite que si certains socialistes, de ceux qui discréditent le Parti, ne se compromettaient pas avec les ministres, si tous les élus montraient qu'ils se soumettent à la discipline du Parti, il ne serait pas nécessaire de discuter si longuement ; les syndiqués, au moins les syndiqués socialistes, désigneraient pour les représenter au Comité confédéral, des camarades socialistes et le Conseil national ne serait pas qualifié du tout pour l'engager à faire ce qui se ferait déjà. Mais puisque, depuis la détestable époque du millerandisme, des syndicats en grosse majorité socialiste, sont représentés par des anarchistes à la Confédération, il est nécessaire que le Conseil national, chargé d'interpréter les Congrès du Parti, indique à tous les socialistes qui veulent rester d'accord avec l'Internationale, quand bien même cela ne ferait pas l'affaire des anarchistes, quel est leur devoir. Certains diront : pourquoi ces syndicats se sont-ils fait représenter par des anarchistes ? Les accointances que Griffuelhes déclarait au *Matin* avoir eu avec Briand, ministre et exclu du Parti socialiste, n'étaient pas encore connues, — l'anarchiste antiparlementaire apparaissait comme étant avant tout antimilitariste. Et c'est une excuse suffisante, tout plus tôt que servant d'appui à la bourgeoisie au pouvoir. Entre toutes les divisions socialistes de cette époque, le syndiqué n'osait confier son mandat à l'une ou à l'autre des fractions. Il continuera aujourd'hui à confier sa délégation à nos adversaires anarchistes tant que le Parti socialiste dira : « le Congrès de Stuttgart ne nous lie pas », ce qui équivaut à : « continuez mes amis, faites vous représenter par des anarchistes, les socialistes n'en sont pas capables. »

Mais si le Parti socialiste dit : « Votre devoir à vous, socialistes syndiqués, votre intérêt de transformateurs sociaux, n'est pas de vous faire représenter par des adversaires du socialisme, dans votre organisme corporatif. »

Si on leur montre les anarchistes profitant de leur mandat pour écraser leur organisme politique ou pour nier que le Parti socialiste représente bien politiquement la classe ouvrière, ou encore pour affirmer que le Parti socialiste n'est qu'un Parti politique comme les autres partis politiques : radical, progressiste ou monarchiste, je crois que nos camarades syndiqués, à moins de préférer l'anarchie, écouteront leur Parti.

D'ailleurs, ils ne pourraient pas ne pas l'écouter sans se mettre d'eux-mêmes hors du Parti socialiste, parce qu'alors ils collaboreraient avec leur délégation antisocialiste à l'amoindrir, à le diminuer, à la grande joie de nos gouvernants bourgeois.

En Saône-et-Loire, nous avons une organisation syndicale modèle. Elle ne fut jamais ministérielle, pas plus que politique. C'est le syndicat mineur du bassin de Blanzy. Il compte près de 5.000 cotisants, la grosse majorité des ouvriers mineurs. Un simple avis du syndicat faisait obtenir, en 1906, de la direction des mines, une petite part dans les bénéfices en faveur de la classe ouvrière. Ce syndicat ne s'occupe pas de politique, il ne s'occupe que des intérêts corporatifs. Il a grandement raison. Mais il ne lutte non plus jamais contre le socialisme organisé, contre la Fédération du Parti, sous le fallacieux prétexte de ne pas faire de politique.

Au contraire, lorsqu'il a une conférence à faire, il s'adresse à un élu socialiste en même temps qu'à des camarades des syndicats, soit à Bouveri, soit à Ghesquière, soit à Dejeante, etc.

Aussi, sans faire de socialisme au syndicat, ce qui n'est pas son rôle, il amène fatalement des adhérents au Parti. De même quand la Fédération socialiste peut lui rendre le même service, elle le fait avec plaisir. Ce syndicat a compris que lutter contre les socialistes qui défendent sans compromissions ministérielles ses intérêts corporatifs, c'est lutter contre lui-même.

Cependant, ses deux délégués à la C. G. T. qui, entre parenthèse, se sont bien gardés de le blâmer pour ses bons rapports avec le Parti, sont Pouget et Delessalle, deux libertaires. Ils le sont depuis le Millerandisme, et ils le seront toujours, si le Parti socialiste ne montre pas qu'il y a un autre danger que le ministérialisme dans l'anarchie et si le Conseil national n'engage pas nos camarades syndiqués à faire leur devoir, tout leur devoir de socialistes.

Supposons que ces deux délégués soient remplacés par deux socialistes. Bruckère craint la division au syndicat. Cette division est impossible, ou il faudrait croire que les quelques syndiqués libertaires qui partagent au sujet des bons rapports avec le Parti la même opinion de Bruckère, sont beaucoup plus contre l'union, contre l'unité ouvrière que la grande majorité socialiste, qui s'est laissée représenter jusque-là par des libertaires sans scission d'aucune sorte.

Chacun cherche à faire triompher ses moyens de lutte, rien de plus juste ; les socialistes se comptent sur un camarade socialiste, les anarchistes sur un anarchiste.

Ce jour-là, les camarades montcelliens croiront tout simplement que, contrairement à ce que pensent leurs deux délégués actuels, il est bon de faire à l'organisme central de la Confédération, ce qu'ils font chaque jour pour les besoins de leur propagande et de leur organisation. Et c'est cette considération seulement, liée au succès de la Révolution sociale, qui pourra peser sur les décisions de tous nos camarades syndiqués.

A.-T. BRETIN.

La Question des Quinze Mille

Nous avons reçu la lettre suivante :

Le citoyen Bracke, dans le dernier numéro du *Socialiste*, cite et trouve « très justes » les conclusions d'un rapport de M. Bonnet (radical), tendant à l'invalidation de deux députés, sous prétexte que ces élus se sont engagés à abandonner les 6.000 francs d'indemnité parlementaire à leurs électeurs.

Reprenant l'argumentation dudit M. Bonnet, le citoyen Bracke précise que les députés visés « méritent au premier chef d'être invalidés pour corruption électorale. »

Mandaté pour répondre dans le *Socialiste* par la section d'Evreux absolument stupéfiée, je le ferai brièvement.

Voici :

Que dirait-on des dirigeants d'une société de production et de consommation quelconque qui, se jugeant insuffisamment payés et ayant la caisse à leur disposition, y prendraient une somme suffisante pour distribuer à chacun d'eux un petit supplément annuel de..... six mille francs, *sans y avoir été autorisés par une assemblée générale ?*

On dirait que ce sont (ne soyons pas trop dur !) des gaillards que les scrupules n'étouffent pas et si, ayant à en remplacer quelques-uns, avant d'avoir pu agir contre les autres, les sociétaires se voyaient proposer par certains postulants *la restitution* de ce qui serait indûment mis à leur disposition par d'indélicats collègues, viendrait-il raisonnablement à l'idée de qui que ce soit de qualifier pareille proposition de tentative de corruption ?

Non, évidemment !

Eh bien, n'en déplaise au radical Bonnet et au citoyen Bracke, les circonstances étant rigoureusement les mêmes, c'est pourtant l'inconséquence qu'ils ont commise en appréciant comme ils l'ont fait l'attitude électorale des deux députés en cause.

Jean DUBOIS.

Je suis encore plus « stupéfié » que la section d'Evreux, qui n'a pas lu ce que j'avais écrit.

Je n'ai traité à aucun point de vue la « question des 15.000 francs », que j'ai même écartée expressément en la laissant pour compte aux radicaux.

J'ai dit et je maintiens que promettre de l'argent à des électeurs à condition d'être élu, c'est de la corruption, ou il n'y en a jamais.

La comparaison de Dubois cloche. « Restituer » les 6.000 francs, ce serait les rendre au Trésor, qui d'ailleurs ne pourrait les accepter que comme « restitution anonyme ». Car l'argent de l'indemnité ne sort pas de la poche des électeurs de la Drôme ou de la Creuse. Il vient du budget commun à toute la France.

Si Dubois tient à sa comparaisen, voici comment il devrait la faire. Il est, lui, cinq cent quatre-vingt-neuvième, un des actionnaires de la société qu'il suppose. Quelqu'un vient lui dire : Fais-moi entrer au Conseil d'administration et je te donnerai les 6.000 francs en question.

Il enverrait promener l'insolent en lui faisant sentir que lui Dubois n'est pas un homme à corrompre. C'est tout ce que j'ai voulu dire et dit.

BRACKE.

LE SOCIALISME A LA CHAMBRE

Le Budget

Postes et Télégraphes (25 novembre). — Le citoyen Vaillant a obtenu du ministre l'assurance que les boîtes à lettres seraient placées à proximité des stations du Métropolitain de Paris. Avec Aldy, il a en outre fait promettre une plus stricte observation des lois de l'hygiène dans les bureaux de poste de Paris et des départements.

De son côté, Sembat est intervenu en faveur des cochers de la concession des colis-postaux et en faveur des aides des bureaux de poste et, sur ces deux points, le sous-secrétaire d'Etat a promis satisfaction.

Travaux publics (25 et 26 novembre). — Dans la discussion générale, Durre et Groussier ont questionné le ministre sur l'application ou plutôt sur la non application du repos hebdomadaire aux travailleurs des chemins de fer. Le gouvernement a assuré à nos amis que des négociations sont sur le point d'aboutir et que la question sera solutionnée bientôt.

Allemane a demandé l'organisation par l'Etat de halage sur le canal de la Sensée, ce que, bien entendu, le ministre a refusé, puis l'amélioration de nos canaux, ce qui lui a été promis.

Constans a, une fois de plus, signalé la situation des éclusiers, dont le logement ne comporte qu'une chambre dans laquelle, à toute heure de la nuit, il leur faut recevoir les bateliers et le gouvernement n'a pu refusor de promettre qu'un remède serait apporte à pareille situation.

Chemins de fer de l'Etat. — A propos de ce budget, Allemane a dénoncé la campagne intéressée de ceux qui, faussement et moyennant finances, tendent de discréditer le réseau de l'Etat. La netteté de son intervention a amené le gouvernement à protester à la tribune contre les agissements des agences soudoyées par les financiers.

Vaillant, au nom de la sécurité des travailleurs, a réclamé la généralisation de l'attelage automatique des voitures. La question est paraît-il, à l'étude et des expériences sont faites. Souhaitons qu'elles se terminent promptement.

Monnaies et médailles (26 novembre). — C'est le citoyen Adrien Veber qui rapporte ce budget et son rapport a soulevé plusieurs questions vraiment intéressantes.

C'est d'abord, et naturellement, la question du personnel, puis la création du demi-sou soulevée déjà par Vaillant et si importante pour la classe ouvrière.

En outre, le rapport Veber réclame la création de la monnaie de nickel. Il demande aussi que la Monnaie rembourse à un taux convenable les pièces usées ou trouées qui ne peuvent plus circuler. Ces questions n'ont donné lieu à aucun vote ; mais le ministre a promis d'y donner suite.

Marine (28 et 29 novembre). — Dans la discussion générale du budget de la Marine, nos amis ont dû tenir tête contre le rapporteur pour la défense des travailleurs des arsenaux, systématiquement dénigrés et menacés du travail à tâche.

Ferrero et Dubois l'ont fait à la tribune ; Constans, Coutant, Blanc et les autres l'ont fait par interruption.

Roblin a demandé la modification dans un sens plutôt démocratique du décret de 1881 sur les bourses accordées aux fils d'officiers et de sous-officiers de la marine.

Vaillant a réclamé la prompte application de la loi sur les effectifs et sur le travail à bord.

Sur les articles, Dejeante et Roblin sont intervenus, le premier en faveur du personnel secondaire, et le second pour la réorganisaiion du service de santé.

Guerre (29 novembre). — Varenne a profité de la discussion du budget pour protester contre la suppression du recrutement régional. Il a montré que les incidents du 17ᵉ étaient imputables, non au mode de recrutement, mais au procédé qui consiste à transformer les soldats en policiers.

La loi militaire dit « tout le monde soldat et non tout le monde gendarme ».

Notre camarade a également cité des cas d'inégalité : des soldats mariés envoyés au loin, pendant que des fils d'officiers sont incorporés dans la garnison de leur papa. Comme conclusion, le groupe a déposé un ordre du jour invitant le gouvernement à « maintenir la stricte égalité devant le devoir militaire et à revenir au principe du recrutement subdivisionnaire ». Mais la Chambre a voté.... l'ordre du jour pur et simple.

Ensuite, Meslier et Constans ont obtenu de sérieuses promesses concernant l'hygiène des troupes et le choix des emplacements des casernes.

L'Expédition Marocaine

M. Ribot ayant posé une question de complaisance au gouvernement, à la suite des incidents survenus sur la frontière d'Algérie, Sembat et Vaillant ont tenté de transformer la question en interpellation, mais la Chambre a refusé par 361 voix contre 114.

Les Incidents de Raon-l'Etape

Le même sort a été fait à Constans qui voulait interpeller sur les incidents sanglants de Raon-l'Etape. 433 voix contre 65 ont renvoyé l'interpellation « à la suite ».

Albert TANGER

Nous rappelons à tous nos Correspondants que, pour pouvoir être insérés au Socialiste, *leurs notes, leurs communications ou leurs articles doivent nous être parvenus le lundi au plus tard.*

Imprimé par DRUCKWERKE, Zwickau

Marxisme et Syndicalisme

Le socialisme contemporain, et plus spécialement l'organisation politique socialiste, est l'intime réalisation de la pensée marxiste.

Le marxisme a fait école philosophique, et comme toute école philosophique il recèle un danger : c'est l'inaptitude de certains disciples à ployer l'idée aux exigences du transformisme. Une ferveur mystique rive leur raison à l'intégrale conception du maître ; et ce dogmatisme aveugle aux réalités de l'évolution agite des sectaires irascibles qui entravent la marche harmonieuse de l'idée et paralysent l'action méthodique des partis.

En Marx, il faut distinguer le penseur de l'homme politique. Si l'œuvre scientifique du penseur est empreinte de ce caractère de perennité qui la destine à servir d'appui et de guide à toute conscience socialiste, il est urgent de ramener la porte de son action politique aux nécessités essentiellement circonstantielles et temporaires qui l'ont suscitée ; ainsi l'exigent les conceptions évolutionnistes que nous tenons de Marx lui-même.

C'est à une interprétation trop générale de la politique marxiste, à une confusion du philosophe et du propagandiste, que le socialisme politique doit de se trouver aujourd'hui dans la paradoxale situation qui le réduit à quêter la confiance des fédérations de travailleurs. Ainsi, l'aberration de mauvais disciples fit du socialisme et du syndicalisme deux frères ennemis.

Le grand fait historique du marxisme est d'avoir ouvert l'ère scientifique et purement matérialiste du socialisme.

Ce que le marxisme lègue à la postérité, c'est l'exactitude de ses théories, robustes assises de l'émancipation prolétarienne ; c'est cette prescience dialectique du développement de la production capitaliste nécessitant l'agglomération de toutes les forces de travail : capitaux, machines, salariés, et concentrant progressivement dans les mains des prolétaires la vie même de la nation ; c'est la révélation économique qui terrassait le conservatisme social, qui mettait dans l'incommensurable essor de ce machinisme, abhorré comme spoliateur, tout l'espoir d'affranchissement des masses asservies, et faisait idéalement percevoir au terme de la socialisation capitaliste l'avènement économique et conséquemment politique du quatrième Etat.

Telle est la gloire du penseur.

Marx militant conçut une grande œuvre : l'organisation internationale des travailleurs. Mais, en cette œuvre merveilleuse, les événements historiques déposèrent fortuitement un germe dangereux dont le sectarisme d'inconscients disciples hâta la croissance nocive.

Marx, comme Proudhon, s'arrêtait à cette juste observation que dans une société, la classe pourvue de la puissance économique détient également la puissance politique, la direction réelle ou occulte de l'Etat. Or, Proudhon contemporain de l'avènement petit-bourgeois, ennemi par l'expérience des émeutes et des coups d'Etat, de toute centralisation administrative et gouvernementale, fondement de l'étatisme, de l'omnipotence de classe, put rester dans la logique de son stade historique en s'efforçant d'accroître dans la Fédération, par l'établissement du crédit populaire et la coopération, la puissance économique de la petite bourgeoisie.

Un peu plus tard, à l'aube de l'avènement prolétarien, Karl Marx ne pouvait plus que répudier cette pratique proudhonnienne, consécration d'une étape antérieure. S'élevant du matérialisme historique, convaincu de la seule prépondérance de l'Evolution, pénétré de la certitude que la puissance économique du quatrième Etat ne pouvait être que la conséquence naturelle de l'extrême concentration capitaliste, prévoyant que l'accroissement de sa puissance économique pousserait le prolétariat à une solidaire intervention politique afin de garantir par la légalité bourgeoise certaines acquisitions humanitaires, Karl Marx crut devoir borner son action militante à éveiller dans les masses ouvrières cette solidarité politique et à la concentrer en un parti de classe qui, lorsque le transformisme économique y aurait progressivement apporté la force et la conscience, deviendrait l'arme formidable avec laquelle les travailleurs s'empareraient des pouvoirs publics, de l'Etat, de la société tout entière.

Conception scientifique et humanitaire que les événements dégradèrent.

Alors, en effet, le sublime génie de Proudhon, en s'enlisant dans l'individualisme anarchiste, avait rabaissé le syndicalisme, le coopératisme, à n'être plus qu'un procédé gouvernemental de conservation et de protection bourgeoise. Marx voulut réagir. Il le devait ; et pourtant le mal s'en suivit de ce qu'il mit dans sa réaction un tel ostracisme que bientôt parmi ses disciples, eux chez qui le fanatisme avait détruit toute personnalité, oubliant les impérissables notions du maître sur le matérialisme historique et l'évolution économique, appliquèrent leur ferveur non seulement à combattre la tendance néfaste qu'avait le parti proudhonnien à faire servir l'association au développement du système petit-bourgeois, mais encore à condamner le principe même de la coopération, de l'organisation économique prolétarienne comme moyen d'émancipation et de transformation sociale, tandis qu'ils exaltaient l'organisation politique comme étant le seul levier révolutionnaire.

Ainsi le marxisme déviait vers l'exclusivisme politique. Des rhéteurs doublés de politiciens prêchèrent à la fois l'abstraction philosophique et l'organisation potitique, s'efforçant d'éveiller une conscience de classe par l'exaltation de l'idéal. Mais inaptes désormais à chercher un présage dans la subversion économique et la solidarité ouvrière et paysanne opérées par le transformisme au moyen des syndicats et des coopératives, ils restaient empêtrés dans l'insuffisance de leur doctrine à préciser la réalité de cette société toute de justice et de bonheur qu'eux-mêmes ne percevaient qu'avec la foi de l'apostolat ou qu'ils rabaissaient à l'étatisme et résolvaient dans le socialisme d'Etat.

Par eux, par leur méconnaissance du syndicalisme, par leur résistance intellectuelle à concilier l'Idéal avec les apports de l'évolution, le monde pensant eut l'impression que le Parti socialiste devenait une secte détachée de la masse prolétarienne, et que par le syndicalisme les travailleurs se séparaient du socialisme.

C'est cette impression qu'actuellement tous les publicistes capitalistes, traditionnalistes — et anarchistes aussi — commentent et amplifient avec complaisance. Ravir les travailleurs au socialisme en opposant le syndicalisme au socialisme, telle est l'œuvre à laquelle ils se passionnent, profitant de la crise amenée par l'indifférence syndicale du Parti socialiste et la vanité de certains politiciens notables à vouloir absorber le socialisme dans l'organisation politique.

Contre cette campagne abortive, et aussi bien contre ce marxisme dégradé et l'imagination imprudente de mauvais disciples, le transformisme nous munit, le pur marxisme nous conseille.

C'est vers une Révolution, non pas politique, mais purement économique et sociale que Marx orienta la conscience politique du prolétariat.

Or, par Révolution sociale, le marxisme matérialiste et évolutionniste entendait la progressive transformation des rapports de production et d'échange opérant une tranformation adéquate des intelligences et conduisant ainsi lentement à substitution de mode économique et de classe d'hommes.

Le syndicat, les fédérations syndicales, la Confédération générale du Travail, manifestations suprêmes de la coalition ouvrière et paysanne, marquent une étape nécessaire de cette transformation.

« Les ouvriers, a dit Marx, commencent par se coaliser contre les bourgeois pour le maintien de leurs salaires.... Mais le véritable résultat de leurs luttes est moins les succès immédiats que la solidarité croissante des travailleurs. »

Cette phrase suffirait à enfermer le syndicalisme dans le marxisme. C'est moins en effet de l'œuvre de rhéteurs que du groupement économique que sortira la solidarité des travailleurs. Ne nions pas pourtant l'œuvre des philosophes ni des politiciens. Par l'activité de leur propagande, leur volonté organisatrice, ils ont donné la puissance à l'idée, au principe ; mais avant tout restons matérialistes et évolutionnistes avec Marx et pénétrons-nous bien de cette réalité que la seule propagande politique subordonnée à la compréhension de la notion de solidarité de classe, à l'intelligence de l'idéal ne pouvait effectivement toucher que quelques intellectuels familiers avec l'abstraction et une minorité de prolétaires plus instinctifs que conscients. Ce n'est que sous les coups répétés des nécessités économiques que les travailleurs devaient progressivement ouvrir leur raison à ces conceptions supérieures.

De la lutte objective pour le besoin immédiat, pour l'assurance du salaire, la préservation individuelle contre la férocité de certains employeurs, la coalition s'éleva jusqu'à la lutte de classe et la conception d'une organisation sociale différente. Parvenus à ce degré de conscience par le processus naturel des réalités matérielles, les travailleurs sont aptes à apprécier toute la puissance transformatrice et révolutionnaire de leur solidarité politique. Dans leur esprit alors, le sentiment de la force fixée en eux par l'évolution dissipera l'aveuglement de la misère et de la haine ; et sans que faiblissent leurs espoirs encore imprécis en la future puissance de la grève générale, l'ordre concerté dans la solidarité politique leur apparaîtra comme étant le moyen d'action définitive seul capable de concilier leur souci humanitaire avec les nécessités révolutionnaires.

Le syndicalisme contient en puissance la conscience politique du prolétariat ; et ce n'est qu'au sein des syndicats que les militants resteront efficacement socialistes à la fois et marxistes.

FÉLIX.

Une protestation

Nous avons reçu du citoyen Corgeron, secrétaire fédéral de l'Aube le texte d'une lettre de protestation adressée par le Comité fédéral de l'Aube à la *Petite République* dont nous détachons les passages suivants :

Citoyen rédacteur,

Dans une lettre que vous avez publiée, le dimanche, 1er décembre, signée J. Coutant, député, vous laissez dire que le camarade Pédron aurait été rejeté de l'Aube.

Au nom de mille adhérents de notre Fédération, la Commission exécutive proteste contre une telle insinuation adressée au militant que nous estimons tous.

Quoique Pédron soit au-dessus de certaines injures. nous rappelons qu'il fut si peu rejeté de notre Fédération que chaque année, depuis dix ans, notre ami est venu faire dans l'Aube une tournée de propagande socialiste.

Qu'en plusieurs circonstances, il accepta d'être notre porte-drapeau aux élections législatives et que, toujours, il a accompli son devoir de socialiste révolutionnaire et de discipliné.

.....

Recevez, citoyen, nos salutations socialistes.

Pour la Commission exécutive de la Fédération de l'Aube et par ordre :

Le Secrétaire,
H. CORGERON.

Mouvement International

Menace de Grève

Les cotonniers de Manchester, au nombre de 10.000, menacent de se mettre en grève.

Chez nos Amis

Le Conseil général du Parti belge a voté, dans sa dernière séance, un subside de 1.200 francs en faveur du *Vooruit*, pour la pénétration de la presse socialiste flamande en pays flamand.

Il a aussi créé un « denier de la presse socialiste », auquel les coopératives socialistes participeront dans la proportion de 1 1/2 0/0 de leurs bénéfices.

Huit nouvelles organisations ouvrières font leur adhésion au Parti.

Pour le S. U.

L'appel lancé au prolétariat par nos camarades allemands a donné des résultats plus que satisfaisants.

Par exemple :

A Breslau (Silésie), 11 meetings avec 13.500 auditeurs. 20 meetings avaient été interdits ;

A Hanovre, 7 meetings avec 15.000 auditeurs ;

A Magdebourg, 6 meetings avec 10.000 personnes ;

Et dans une infinité de localités de moindre importance, le Parti a mené avec autant de succès la lutte pour le suffrage universel.

Celles qui font des profits des autres

Les fileuses de Courtrai, en grève aujourd'hui, gagnent 15 francs par semaine ; elles en demandent 18, ce qui leur fera 3 francs par jour. On ne dira pas que c'est de l'exigence.

Il ne faut pas croire que ce soit du..... féminisme ; leurs frères en exploitation, les gardes-cabines des chemins de fer de l'Etat belge, eux aussi, ne gagnent que 3 francs, 3 fr. 20 et 3 fr. 40 ; ôtez-en la retenue obligatoire, 4 0/0, en vue de la retraite, il leur reste donc 2 fr. 88, 3 fr. 08 et 3 fr. 28.

Nationalisez donc ! Et cela après 18 et 25 ans de bons et loyaux services : on ne regarde pas à la quantité !

Comme « fin de carrière », c'est-à-dire entre 40 et 45 ans de service, on leur donne 4 francs par jour.

Non ! l'honneur n'est pas un vain mot...

Les « bons » Patrons

Il n'y en a guère, il faut les louer d'autant plus.

La grande brasserie de Tiefenbrunnen (Suisse), capital 600.000 francs, bénéfice (1906) 188.235 francs, fonds de réserve 7.476 francs, amortissement 140.851 fr., plus 6 0/0 de dividende aux actionnaires, soit : 36.000 francs, n'oublie pas ses ouvriers, oh ! non : elle a mis dans leur caisse de secours, avec un gros bruit, la grrrosse somme de... 200 francs ! Ça fend l'âme !

Persévérance

Après cinq semaines de grève, les faiseurs de ressorts de la Chaux-de-Fonds sortent vainqueurs de la lutte.

Résultats : journée de 10 heures et augmentation générale du salaire.

Aux uns : le « sentiment de la patrie » Aux autres : une bourse bien garnie

« Si le haut personnel (municipal) n'était pas augmenté, dit M. Gampest, au Conseil municipal de Genève, il n'y aurait *aucune* émulation chez lui ! »

Et chez le petit personnel, qu'est-ce qui fait l'émulation ?... 4 fr. 25 par jour !

Un qui proteste

Le député nationaliste Basserman, qui admet très bien qu'on « donne sur les doigts » aux social-démocrates qui se permettent de troubler l'utile passivité du prolétaire soldat, pour l'éveiller à la conscience de classe, s'étonne pourtant qu'on ait condamné à la détention notre camarade Liebknecht, il appelle cela « une ignorance des proportions des nuances dans le délit », qui doit stupéfier tout le monde.

Et sans les comparer, tout en les comparant, il proteste contre le non-lieu accordé au commandant Gaedtke, coupable de brutalités contre ses subordonnés.

Angèle ROUSSEL.

CONSEIL NATIONAL

Commission Administrative Permanente

Séance du Mardi 3 Décembre 1907

Présents. — Beuchard, Cambier, Camélinat, Dubreuilh, Ducos de la Haille, Grados, Hervé, Lafargue, Lafont, Landrin, Lauche, Longuet, Renaudel, Révelin, Roland, Roldes, citoyenne A. Roussel, Tanger.

Excusés. — Marius André, Cachin (en délégation), Lavaud, Pédron.

La Commission approuve la mise à la disposition des Fédérations des Pyrénées-Orientales et du Rhône pour leurs campagnes électorales en cours des citoyens Compère-Morel et Nadi.

Il sera répondu, par les soins du trésorier, à la demande de subvention adressée par la Fédération du Rhône.

Il sera également répondu par le trésorier aux demandes émanées des Fédérations de la Haute-Vienne et de la Seine-Inférieure.

La Commission examine la situation en Maine-et-Loire. Le citoyen Roldes sera envoyé en janvier prochain à Angers, avec mandat d'utiliser les bonnes dispositions des camarades pour travailler à l'œuvre de pacification nécessaire.

Au sujet du conflit pendant à Brest, la Commission prend connaissance de la sentence d'arbitrage rendue par la Commission désignée à cet effet par les partis en présence.

Le citoyen Poisson aura mandat, au cours de la tournée de propagande qu'il va accomplir dans le Finistère, d'examiner la situation sur place et de rapporter devant la Commission administrative qui décidera subséquemment des mesures à prendre.

La Commission fixe au mardi 17 décembre, la tenue de sa prochaine réunion. Elle examinera à cette séance l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil national, fixée elle-même au dimanche 19 janvier.

Le Secrétaire,
LOUIS DUBREUILH.

Nouvelles du Parti

SEINE

Conseil Fédéral

Extrait du procès-verbal de la séance du 2 décembre 1907 :

La séance est ouverte à neuf heures et quart.

Le citoyen Jégou préside.

Les sections suivantes sont représentées : 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 25e, 26e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 41e, 42e.

Sections non représentées : 24e, 27e, 34e, 40e.

Le délégué du Groupe Socialiste au Parlement est absent.

Les délégués des conseillers généraux, les citoyens Voilin et Jean Martin, sont présents.

Les conseillers d'arrondissement sont absents.

La lecture du précédent procès-verbal donne lieu aux rectifications suivantes :

C'est par erreur que le citoyen Chéron est porté présent comme représentant les conseillers d'arrondissement ;

D'autre part, l'ordre du jour déposé par la 6e section sur la sanction à donner à la suite du rapport des délégués au Conseil national ne comportant pas une approbation de ce rapport, mais simplement une prise d'acte de l'impossibilité devant laquelle s'étaient trouvés les délégués pour l'accomplissement de leur mandat ;

Rectification du citoyen Poncet, délégué suppléant, complétant ses déclarations.

Le procès-verbal, après ces rectifications, est adopté.

Correspondance

Le secrétaire fédéral communique une lettre de la Fédération de la Seine-Inférieure demandant la liste des secrétaires des groupes de la Seine.

Le Conseil fédéral passe à l'ordre du jour sur cette demande.

La 9e section fait adopter l'ordre du jour suivant :

« La Fédération de la Seine proteste énergiquement contre l'entente criminelle du gouvernement français et des grandes banques et s'indigne de cette attitude qui permettra au tsar de retarder la libération du peuple russe. »

Lettre de membres du Parti annonçant la constitution d'un groupe sportif, sous le titre « Union sportive du Parti socialiste », dont le siège est fixé salle Couraud, rue Bouchardon, 15.

Lettre de la Fédération de Seine-et-Oise communiquant les adresses des camarades de cette Fédération venant habiter la Seine et engageant à les convoquer.

Lettres des citoyens Blanc, député, et Nègre, à propos d'une réunion de la section de la Ligue des Droits de l'Homme d'Ivry. Le Conseil fédéral décide que le secrétaire de la 39e section répondra au citoyen Nègre sur les renseignements que celui-ci demande.

Lettre du citoyen Coutant, député. A propos de cette correspondance sont entendus : le secrétaire de la 39e section, les délégués des 4e, 3e et 39e sections.

Lettre de la 13e section relative au dépôt de candidatures faites antérieurement par cette section. Les délégués des 4e, 13e, 20e, 18e sections sont entendus. Sur la proposition du citoyen Lavaud, la ratification de toutes les candidatures est reportée après la tenue du Congrès fédéral.

Le Conseil fédéral décide que le Congrès fédéral devant s'occuper du programme municipal aura lieu le dimanche 22 décembre, salle de l'Egalitaire, rue de Sambre-et-Meuse.

La 9e section dépose une proposition concernant la méthode à employer pour les ratifications de candidatures. Renvoyée pour examen à la Commission exécutive.

Lettre d'excuse du citoyen Turot, ne pouvant accomplir une délégation.

Le citoyen Lesesne, arbitre désigné par le Conseil fédéral dans le conflit entre la 39e section et le citoyen Coutant, dépose son rapport ; les conclusions sont les suivantes :

« La Commission d'arbitrage regrette profondément que le citoyen Coutant ait porté en public, contre la municipalité d'Ivry, des accusations dont la gravité n'a pu lui échapper.

« La discipline librement consentie par tous les adhérents au Parti voulaient que ces accusations fussent produites devant le Parti lui-même qui aurait eu à en juger.

« Après examen du dossier, la Commission a classé en deux catégories les griefs du citoyen Coutant :

« 1° Griefs d'ordre politique ;

« 2° Griefs d'ordre administratif.

« La Commission d'arbitrage n'a pas estimé nécessaire du s'arrêter aux premiers, qui ont pour origine les anciennes luttes entre les diverses organisations socialistes qui existaient antérieurement à l'unité du Parti.

« Quant aux accusations portées contre la municipalité d'Ivry sur sa gestion, après avoir entendu les parties intéressées et examiné toutes les pièces des dossiers, *la Commission déclare à l'unanimité que ces accusations ne sont en rien fondées et regrette qu'elles aient été formulées aussi légèrement.*

« La Commission d'arbitrage fait appel à l'esprit de concorde des élus et militants des 38e et 39e sections pour que cessent enfin toutes polémiques entre membres du Parti, elle les engage à unir tous leurs efforts pour intensifier la propagande socialiste.

« Ont signé les arbitres : Beuchard, Cambier, Colly, Lesesne, Renard, Voilin et Weber.

Fait à Paris, le 2 décembre 1907. »

Une copie complète du rapport sera adressée à chacune des parties.

La 7e section s'étonne que le citoyen Mours, arbitre désigné par le Conseil fédéral, ne dépose pas aujourd'hui son rapport, l'affaire étant réglée. Il proteste contre cette négligence qui est de nature à retarder la propagande dans cette section.

La 4e section expose les raisons qui l'ont déterminée à formuler une demande de contrôle contre le citoyen Lucas. Cette demande sera transmise à la 19e section.

Le cioyen Besombes présente le projet de programme municipal élaboré par la Commission, d'accord avec les élus municipaux.

Les citoyens Voilin, Chausse, présentent quelques observations, ainsi que les délégués des 13e, 25e, 2e, 11e 10e, 5e, 14e sections.

Les délégués s'inspireront de ces observations lorsque viendra la discussion dans leurs sections.

Le projet de programme sera imprimé par les soins de la Commission exécutive et adressé au plus tard dans les premiers jours de la semaine prochaine, aux sections qui auront ainsi tout le temps de l'examiner à loisir.

Le délégué de la 23e section, à propos de la discussion qui vient de s'instaurer au Conseil fédéral sur cette question du programme municipal, désirerait voir adopter cette méthode pour l'avenir, elle faciliterait la discussion au sein des sections.

Délégations

La liste des délégations à remplir ou accomplies fera l'objet d'une note particulière qui sera publiée ultérieurement.

La séance est levée à minuit.

LE SECRÉTARIAT.

Section de Levallois-Perret. — La section de Levallois se réunit tous les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois, à l'*Alliance des Travailleurs*, 61, rue de Cormeille.

Tous les premier et troisième jeudis de chaque mois, réunions éducatives, ouvertes à tous les Levalloisiens. Même local.

40e section. — Réunion de la Commission exécutive dimanche 8 décembre, à 2 heures et demie de l'après-midi, salle Planchet, rue de la Mairie, à Bagneux.

Ordre du jour : Réunion de propagande en faveur de la 40e section,

Avis aux trésoriers des sections de la Seine. — Le trésorier se tient à la disposition des trésoriers des sections, pour la vente des cartes, timbres, lettres de convocations (2 fr. 75 le mille), discours du citoyen Jean Jaurès (7 fr. 50 le cent), 45, rue de Saintonge :

Les lundis, de 7 heures à 11 heures du soir ;

Les mercredis, de 6 heures à 8 heures du soir ;

Les vendredis, de 6 heures à 9 heures du soir.

Le Trésorier,
E. PAQUIER.

GIRONDE

Tournée de propagande. — Du 9 au 16 novembre, Maxence Roldes, accompagné de E. Dondicol, secrétaire de la Fédération, a parcouru une partie de notre département.

Deux réunions à Bordeaux, une à Langon, une au Bouscat, une à Frousac, une à La Teste et une à Libourne.

Partout les orateurs ont été très applaudis.

Roldes a fait une profonde impression et son voyage sera certainement l'un des plus fructueux qui ait été fait en Gironde.

Journal fédéral. — Le Conseil fédéral, dans sa dernière séance, a décidé la création d'un journal hebdomadaire qui s'appellera le *Cri du Peuple*.

Son apparition n'est plus qu'une question de jours.

ISÈRE

Le procès du « Droit du Peuple ». — Le 27 novembre a comparu devant les assises de l'Isère le citoyen Béraud, gérant du *Droit du Peuple*, accusé de la publication d'un article « antimilitariste ».

Il s'agissait, en définitive, d'un article dans lequel le *Droit du Peuple* s'adressait aux soldats du 140e de ligne désignés pour partir dans le Midi au moment du mouvement des viticulteurs, et les engageait à ne pas commettre un crime en tirant sur leur frères de classe.

Willm devait défendre le journal. Mais retenu à Toulouse par une autre affaire, il lui fut impossible, au dernier moment, de venir.

Aldy, cité comme témoin, voulut bien, au pied levé, se charger de la défense et fit une brillante plaidoirie qui entraîna l'acquittement du *Droit du Peuple*.

Ferroul avait été également cité comme témoin. Sa déposition avait fait certainement une grande impression sur le jury.

Le camouflet au ministère radical a été accentué par une brillante manifestation. Un grand meeting a été tenu le soir à l'Eldorado-Cirque.

2.000 assistants ont acclamé Ferroul, Aldy, Cachin, en ce moment en délégation dans l'Isère, et enfin le héros du jour, le citoyen Béraud.

Mauvaise journée pour le ministère Clemenceau.

RHONE

Conseil fédéral. — Dans sa dernière réunion, le Comité fédéral a décidé de présenter le citoyen Dubost, propriétaire, conseiller général de Marcy-sur-Aube, comme candidat

à l'élection législative de la première circonscription de Villefranche.

Une souscription est ouverte pour couvrir les frais électoraux.

On a décidé également de nommer des visiteurs qui seront chargés de faire des rapports sur la situation morale et matérielle des groupes.

La venue du gouverneur de Madagascar à Lyon, qui doit être fêtée et adulée dans un grand banquet soi-disant démocratique, est examinée. Il est décidé qu'aucun des élus n'y doit prendre part, quelque soit le caractère derrière lequel se cache cette manifestation. Les traîtres au Parti n'ont pas besoin d'être acclamés.

VAUCLUSE

Bulletin trimestriel de la Fédération. — Le premier numéro est à la disposition des groupes et des militants ; il contient les divers compte-rendus moraux et financiers et procès-verbaux des réunions du Conseil fédéral ainsi que l'état complet des groupes et des militants individuels de l'organisation départementale.

L'exemplaire, 0 fr. 15 franco ; par 25 exemplaires, 3 fr. 50 ; par 50, 6 fr. 50 ; par 100, 12 francs.

Petite Correspondance

Cotin, novembre 1907-1908	6 »
Lebot —	6 »
Gilly, novembre 1907-février 1908	8 »
D. Chapel, 1er semestre 1908	3 »
Subra, novembre-avril	3 »
Lauche —	3 »
Desmarets —	3 »
Zoucanoff, juin 1907-1908	8 »
A. Christoff, décembre-mai	4 »
Michaïloff, novembre-avril	4 »
Tomoff —	4 »
Zamfiroff, novembre 1907-1908	8 »
Lemerre, novembre-janvier	1 50
Puech —	1 50
Devambé —	1 50
Brigaud —	1 50
Delesalle, décembre-février	1 50
F. Chazal —	1 50
Velly —	1 50
Prieur —	1 50
Janot —	1 50
Lorgnet —	1 50
Combe —	1 50
Roustit, décembre-mai	3 »
M. Püe —	3 »
Defert —	3 »
Marineau —	3 »
Delannoy, 4e trimestre	1 50
Hautoit, jnillet 1907-1908	6 »
Philippeaux, décembre 1907-1908	6 »
Bœhnlen —	6 »
Castan —	6 »
Marquet —	6 »
Ammerich —	6 »
Letellier, vente numéro	2 80
Cassel —	4 20

Chemins de Fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Voyages, à itinéraires facultatifs de France en Algérie, en Tunisie et aux Echelles de Levant, ou vice-versa

La Compagnie délivre, toute l'année, des carnets individuels ou collectifs de première, deuxième et troisième classes pour effectuer, à prix réduits, des voyages pouvant comporter des parcours sur les réseaux suivants :

1° Paris-Lyon-Méditerranée, Est, Etat, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M.-Algérien, Est-Algérien, Etat (lignes algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, Sfax-Gafsa ;

2° Sur les lignes maritimes desservies, par la compagnie générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (Compagnie Touache), ou par la Société générale de transports maritimes à vapeur ;

3° Sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie des Messageries maritimes. Ces voyages, dont les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux-mêmes, doivent comporter, en même temps que des parcours français, soit des parcours maritimes et algériens ou tunisiens ; les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués par les paquebots de l'une seulement des 4 Compagnies de navigation participantes ; ils peuvent cependant être effectués à la fois par les paquebots de la Compagnie des messageries maritimes et par ceux de l'une quelconque des trois autres Compagnies de navigation.

Validité. — Les carnets sont valables pendant 90 jours, à compter du jour du départ, ce jour non compris ; mais ils sont valables 120 jours lorsqu'ils comportent des parcours sur les lignes desservies par la Compagnie des messageries maritimes. Faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Demande de carnets. — Les demandes de carnets peuvent être adressées aux chefs de toutes les gares des réseaux participants ; elles doivent leur parvenir cinq jours au moins avant la date du départ.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Billets simples de France en Espagne

Les principales gares du réseau P.-L.-M. (Paris, Dijon, Lyon, Marseille, etc.,) délivrent, toute l'année, des billets directs simples pour Barcelone.

Consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares.

Chemins de fer de l'Ouest

De Paris à Londres.

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année. Trajet de jour en 8 heures et demie (1re et 2e classe seulement).

Billets simples, valables pendant sept jours : 1re classe, 48 fr. 25 ; 2e classe, 35 fr. ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :

1re classe, 82 fr. 75 ; 2e classe, 58 fr. 75 ; 3e classe, 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris-Saint-Lazare, 10 h. 20 matin, 9 h. 30 soir ; arrivée à Londres, London-Bridge, 7 h. 30 matin, à Victoria, 7 h. soir, 7 h. 30 matin.

Départs de London-Victoria, 10 h. matin et 9 h. du soir, de London-Bridge à 9 h. 10 du soir ; arrivée à Paris-Saint-Lazare, 6 h. 41 soir, 7 h. 30 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re et de 2e classe à couloir, avec W.-C. et toilette, ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes, avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

Le Règlement du Parti

qui vient d'être réédité est désormais à la disposition des groupes du Parti Socialiste. C'est une élégante brochure que tous nos militants doivent avoir en poche, car il est inadmissible qu'on ne connaisse pas le règlement de son Parti. On peut se procurer cette brochure, en envoyant par poste, un timbre de 15 centimes, on la recevra franco par retour du courrier. Prise dans nos bureaux, cette brochure ne coûte que 10 centimes.

Enfin, les groupes ont le plus grand intérêt à en tenir pour leurs adhérents. Dans ce but, nous cèderons un cent de brochures *Règlement du Parti* pour *5 francs*, prises dans nos bureaux. — Franco, par colis en gare *5 fr. 60 centimes.*

L'Insigne du Parti

A la demande d'un très grand nombre de Camarades, et conformément aux instructions du Conseil National, la Commission Administrative Permanente a fait préparer et met en vente le nouvel insigne

On peut se le procurer à la Librairie du Parti, 16, rue de la Corderie, au prix de :

25 cent. ; 30 cent par la Poste.

Envoi franco à partir de 10 Insignes.

Nos Cartes Postales

Karl Marx, Blanqui, J.-B. Clément, Eugène Pottier, Jean Jaurès, Jules Guesde, Allemane, P. Brousse, Delory, Landrin, Edouard Vaillant, Lafargue.

Nous expédions *franco* :

La Douzaine assortie	**50 centimes**
Les 12 Douzaines assorties.	**5 francs.**
Le Cent du même Portrait *franco*	**4 francs.**

Théâtre Socialiste

Le Mauvais Larron, par Clovis Hugues, un acte ..... 35 centimes franco
Les Irresponsables, par H. Ghesquière, trois actes ..... 55 centimes franco
Monsieur travaille, par S. Becquerelle, un acte ..... 55 centimes franco
Prométhée enchaîné, par S. Becquerelle, un acte ..... 55 centimes franco
Le Brevet d'invention, par M. Rions, un acte ..... 55 centimes franco
Le Permissionnaire, par H. Hanriot, un acte ..... 55 centimes franco
La Fiancée russe, par H. Hanriot, un acte ..... 55 centimes franco
Insulte à l'Humanité, par A. Cuche, un acte ..... 55 centimes franco
Canaille et compagnie, par P. Norange, un acte ..... 55 centimes franco
Le petit Verre, par Mme Vera Starkoff, un acte ..... 55 centimes franco
L'Amour libre, par Mme Vera Starkoff, un acte ..... 55 centimes franco
La Pâque Socialiste, par Emile Veyrin, cinq actes ..... 1 franc franco
L'Enlizement, par S. Becquerelle, trois actes ..... 1 fr. franco
Veille au Grain, par S. Becquerelle, trois actes ..... 1 fr. franco
Les Tisserands, par G. Hauptmann, cinq actes ..... 4 fr. franco

UNE BIBLIOTHEQUE D'EDUCATION SOCIALISTE

Toutes les Brochures du Parti

DE 5 JUSQU'A 50 CENTIMES

sont envoyées (en France seulement) par colis de 3 kilos en gare, contre un mandat-poste de **SEPT FRANCS.**

POUR L'ÉTRANGER : **NEUF FRANCS** *(les frais de poste étant plus élevés).*

Pour 1 fr. 50 centimes
On reçoit 10 brochures du Parti plus l'**Internationale,** paroles et musique

Pour 0 fr. 75 centimes
On reçoit 7 brochures du Parti plus l'**Internationale,** paroles et musique

CHANSONS SOCIALISTES

A 2 fr. 50 le cent *(franco).*

L'Internationale
Paroles et Musique
La Complainte du Prolétaire
Paroles et Musique
L'Insurgé
Paroles et Musique
La Marche du Premier Mai
Paroles et Musique
Stances Révolutionnaires
Paroles et Musique
Le Programme d'un Candidat bourgeois
Paroles et Musique
Les Coquelicots
Paroles et Musique

POUR FANFARES ET HARMONIES

L'Internationale

34 cartons, fanfare. — 42 cartons, harmonie, est en vente à la Librairie du Parti 3 francs franco

POUR CHORALES

Chœurs à 3 et 4 voix d'hommes
Prix : 0 fr. 25 — Franco : 0 fr. 30

L'Internationale, partition pour piano.
La Semeuse, partition pour piano.
L'Internationale (4 voix d'hommes).
Le Drapeau Rouge (4 voix d'hommes).
La Semeuse (4 voix d'hommes).
La Fête des Travailleurs (3 voix : homme, femme, enfant).

Nos Coquelicots
Nos Eglantines

Ces insignes sont en vente à la Librairie, au prix de 2 fr. 50 le cent pris dans nos bureaux et 2 fr. 75 le cent franco.

Les frais d'envoi rendent impossible à l'administration d'expédier en province par quantité moindre de *cinquante*.

Le Programme agricole
Par Paul LAFARGUE
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

L'Exploitation agricole et le Socialisme
par COMPÈRE-MOREL
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

Le Socialisme aux champs
par COMPÈRE-MOREL
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

L'évolution économique et la Révolution sociale
Par Ed. VAILLANT
Le cent : 5 fr. ; — franco, 5 fr. 60

Le Droit à la Paresse
Par Paul LAFARGUE
Le cent : 5 fr. ; — franco 5 fr. 60

La Loi des Salaires
Par Jules GUESDE
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

Collectivisme et Révolution
Par Jules GUESDE
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

Communisme et Evolution économique
Par Paul LAFARGUE
Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

La Religion du Capital
Par Paul LAFARGUE
Le cent : 10 francs, franco en gare

Ce qu'est le Socialisme
Par E. POISSON
Le cent : 5 francs ; — franco : 5 fr. 60

Le Socialisme (Doctrine et Parti)
Par André HESSE
Le cent : 5 francs ; — franco : 5 fr. 60

Imprimerie du *Socialiste*, 16, rue de la Corderie.

L'Imprimeur-Gérant : DELADEREERE.

Catalogue de la Librairie du Parti

16, RUE DE LA CORDERIE, 16, PARIS (3e).

Adresser les Commandes et Mandats au Citoyen Lucien ROLAND, Administrateur-Délégué.

BROCHURES à **5** centimes (**10** cent. *franco.*) (**3 fr. 25** le cent, *franco.*)

Patriotisme et Bourgeoisie, par Lafargue.
Le Socialisme et la Guerre.
Le Parti Socialiste et la Politique républicaine, par J. Jaurès.
Le Travail, par J. Jaurès.
La Législation ouvrière, par Ed. Vaillant.
Les Travailleurs des Chemins de fer, Un Cheminot.
Unité interfédérale, par L. Dubreuilh.

BROCHURES à **10** centimes (**15** cent. *franco*).

Règlement du Parti (3e édition).
Collectivisme et Révolution, par J. Guesde.
La loi des Salaires, par J. Guesde.
Les Huit Heures à la Chambre, par J. Guesde.
Le Collectivisme, par J. Guesde.
Les Deux Méthodes, conférence Jaurès-Guesde.
Le Droit à la paresse, par P. Lafargue.
Communisme et évolution, par P. Lafargue.
La Charité chrétienne, par P. Lafargue.
L'Evolution économique, par Ed. Vaillant.
Discours d'Amsterdam, Guesde, Bebel, Vaillant.
L'Internationale et la Patrie, par J. Jaurès.
Socialisme et Internationalisme, par J. Jaurès.
L'Antipatriotisme, par G. Hervé.
L'Ouvrier et la Patrie, par Marcel Sembat.
La Mine et les Mineurs, par H. Ghesquière.
L'Exploitation agricole et le Socialisme, par Compère-Morel.
Le Socialisme aux champs, par Compère-Morel.
Propos d'un Rural, par Compère-Morel.
Classe Ouvrière et Socialisme, par M. Cachin.
Les Programmes du Parti Socialiste Français.
Le Programme agricole du Parti Ouvrier.
Le Programme municipal du P. S. de F.
Quinze mois de lutte à Limoges, par Gaillard.
Cluses ! plaidoirie d'Aristide Briand.
Le Socialisme, par André Hesse.
Ce qu'est le Socialisme, par E. Poisson.

Questions Sociales de J.-B. Clément :

La Société.
Travailleurs et Parasites.
Le Péril social.
Le Combat pour la Vie.
La Question sociale.
La Science de Jacques Bonhomme.
Le citoyen Gambon.
L'Action Révolutionnaire.
La Violence.
L'Action électorale.

BROCHURES à **15** centimes (**20** cent. *franco*).

Le Chômage, par Ed. Vaillant.
La Méthode historique de Karl Marx, par Lafargue.
La Religion du Capital, par Paul Lafargue.
Causes de la croyance en Dieu, par Paul Lafargue.
Les Accidents du Travail.
Un Apôtre, J.-B. Clément, par Parassols.
Le Parti Socialiste et les Paysans, par R. Cabannes.

BROCHURES à **20** centimes (**25** cent. *franco*).

Socialisme utopique et Socialisme scientifique, par F. Engels.
Manifeste au Parti communiste, par Karl Marx et Fr. Engels. Traduit par Laura Lafargue.
Le Collectivisme au Collège de France, par Jules Guesde.
Socialisme et Services publics, par J. Guesde.
Le Programme du Parti Ouvrier, ses considérants et ses articles, par J. Guesde et P. Lafargue.
Idéalisme et Matérialisme dans la conception de l'Histoire, conférence Jaurès-Lafargue.
Suppression de l'armée permanente et des conseils de guerre, par Edouard Vaillant.
La propriété et la classe ouvrière, G. Bertrand.

BROCHURES à **25** centimes (**30** cent. *franco*).

Double réponse à MM. de Mun et Deschanel, par Jules Guesde.
Le Congrès de Commentry, compte rendu.
Le Congrès de Reims, compte rendu.
Onze ans d'Histoire socialiste (1889-1900).
Aperçu historique sur le Parti Ouvrier Français.
Socialisme et Néo-Malthusianisme, par le Dr Ogluse.

BROCHURES à **30** centimes (**35** cent. *franco*).

Anarchisme et socialisme, par G. Plekhanoff.
Histoire des Equitables Pionniers de Rochdale, par G.-J. Holyoake.
Les Instituteurs syndiqués et la Classe ouvrière.
Le Collectivisme, par Gustave Hervé.
Entretiens socialistes, par L. Deslinières.
La légende de Victor Hugo, par P. Lafargue.
A propos d'Unité, par Karl Marx.

BROCHURES et VOLUMES, prix divers. A **50** centimes (**60** cent. *franco*).

L'Evolution du Capital, par Gabriel Deville.
Salaires, Prix et Profits, par Karl Marx.
Notions élémentaires d'économie marxiste, par H Nivet.
Manuel du Coopérateur, par Lauzel.
Quintessence du Socialisme, par Schaeffle.
Le Syndicalisme anglais, par F. Fagnot.
La Question de l'Héritage, par Ad. Landry.
Louis Blanc, par L. Tchernoff.
Proudhon, par Hubert Bourgin.
Babeuf, la Doctrine des égaux, par A. Thomas.
Les Impôts, par A. Veber.
La Grève générale, par Etienne Buisson.
Le Colonialisme, par Paul Louis.
Les Retraites ouvrières, par Georges Fréville.
Recueil des lois ouvrières, par les Syndicats
Les Emprunts russes, par Rouanet, Willm, Jaurès et Meslier.

A **70** centimes (*franco*).

Politique et Syndicats, par Karl Kautsky, traduction de C. Polack.
Fini ! par Polivanoff.
Les lois ouvrières, par Paul Louis.
En l'an 2000, par Bellamy.
Discussion sur l'unification du Parti, compte rendu sténographique.
Les Chansons socialistes, par Etienne Pédron.

A **1** franc (**1 fr. 15** *franco*).

Les Syndicats de Fonctionnaires, P. Boncour.
Le Congrès d'Amsterdam, compte rendu.
Le Chômage, par F. Fagnot.
Les Nouvelles de nulle part, par W. Morris.
Robert Owen, par Ed. Dolléans.
Souvenirs, par W. Liebknecht.
Les Congrès ouvriers et socialistes, par Blum.
La Manifestation internationale du 1er Mai, par le Bureau Socialiste International.
L'Armée aux Grèves, par le lieutenant Z.
Le Socialisme sociétaire, par Ch. Fourier.
Le Socialisme moderne, par J.-B. Séverac.
Cent chansons nouvelles, par J.-B. Clément.
Origine de l'Homme, par Haeckel.
La Belgique ouvrière, par Emile Vandervelde.
Histoire de la Commune, par Georges Bourgin.

A **1 fr. 50** (**1 fr. 65** *franco*).

Manuel du Conseiller municipal, par Dreyfus.
Quatre pamphlets, par P. Lafargue.
Les Trusts américains, par P. Lafargue.
Le Collectivisme, par E. Vandervelde.
La Vie de Jésus, par Renan.
Le Congrès International de Paris (1900), compte rendu.

A **2** francs (*plus le port*).

Le Parti Socialiste et les Syndicats, par El. Buisson. *Port*, 15 cent.
La lutte des classes en France en 1789, par Karl Kautsky. *Port*, 10 centimes.
Histoire de France, par Hervé. *Port*, 25 cent.
Cabet, par F. Bonnaud. *Port*, 15 centimes.
Les Classes sociales, par Malato. *Port*, 10 cent.
Les Enigmes de l'Univers, par Haeckel. *Port*, 20 c.
Force et Matière, par Buchner. *Port*, 20 cent.
Le Congrès de Limoges. Port, 20 centimes.

A **2 fr. 50** (**2 fr. 75** *franco*).

Les Grèves en France, par Jules Uhry.
Révolution et contre-révolution, par Karl Marx.
La Commune, par Karl Marx.
La Question agraire en Belgique, Vandervelde.
Socialisme et Philosophie, par Labriola.
L'Origine des Espèces, par Darwin.
L'Internationale ouvrière et socialiste, tome I.
L'Internationale ouvrière et socialiste, tome II.

Volumes à 3 fr. 50, vendus sans remise à 3 francs (**3 fr. 25** *franco*).

Le Socialisme au jour le jour, par J. Guesde.
Etat, politique et morale de classe, par J. Guesde.
La Grève générale, par Hubert Lagardelle.
Coopération en Grande-Bretagne, Potter-Webb.
Enquête sur la question sociale, par J. Huret.
La Commune, par P. et V. Margueritte.
Possession communale du sol, Tchernichewsky.
La Philosophie de l'Histoire, par C. Rappoport.
Critique de l'économie politique, par Karl Marx.
La lutte des classes en France, par Karl Marx.
Le procès des Communistes, par Karl Marx.
Religion, Philosophie, Socialisme, par Fr. Engels.
Les Origines de la Société, par Fr. Engels.
Origine et évolution de la propriété, Lafargue.
Discours et Pamphlets, par F. Lassalle.
Capital et Travail, par F. Lassalle.
Leur Patrie, par G. Hervé.
Instruction civique, par Hervé.
Introduction à l'économie moderne, par Sorel.
La Ruine du Monde antique, par Sorel.
Le Socialisme en Belgique, Destrée-Vandervelde.
Socialisme et Agriculture, par Gatti.
L'Entr'aide, par Pierre Kropotkine.
Autour d'une vie (mémoires), par Kropotkine.
La Cité future, par Tarbouriech.
Essai sur la propriété, par Tarbouriech.
La vie d'un simple, par E. Guillaumin.
Jean Coste, l'Instituteur du Village, A. Lavergne.
La Guerre économique, par Paul Louis.
Histoire du Socialisme français, par Paul Louis
Les Etapes du Socialisme, par Paul Louis.
L'Avenir du Socialisme, par Paul Louis.
Histoire du Mouvement syndical en France, par Paul Louis.
Psychologie du militaire professionnel, A. Hamon.
L'Armée d'une Démocratie, par G. Moch.
La Mêlée sociale, par Georges Clemenceau.
La Représentation proportionnelle et les Partis politiques, par P.-G. La Chesnais.
Socialisme théorique, par Ed. Bernstein.
Le Marxisme, par Karl Kautsky.
Parlementarisme et Socialisme, par Kautsky.
La Descendance de l'Homme, par Darwin.
L'Essence du Christianisme, par L. Feuerbach.
La Religion, par L. Feuerbach.
Principes socialistes, par G. Deville.
Le Capital de Karl Marx, par G. Deville.
Essai sur la conception matérialiste de l'Histoire, par Labriola.
L'Enfermé, par Gustave Geffroy.
Congrès socialiste 1899, tenu salle Japy.
Congrès socialiste 1900, tenu salle Wagram.
Congrès Socialiste International de Paris (1900).
La Commune, par Louise Michel.
Histoire des Bourses du Travail, par Pelloutier
La Vie ouvrière en France, par Pelloutier.
Les Jugements du Président Magnaud.
L'Etat socialiste, par Anton Menger.
L'Athéisme, par Le Dantec.
Le Socialisme, par N. Colajanni.
Lettres historiques, par Pierre Lavroff.
Lois collectivistes pour l'an 19.., par G. Dazet.
Le Solidarisme, par C. Bouglé.
Action Socialiste, par Jean Jaurès.

A **4 fr. 25** (*franco*).

Le Socialisme à l'œuvre, par Georges Renard.
Hygiène individuelle du Travailleur, par le docteur René Martial.
Histoire du travail et des travailleurs, P. Brizon.
Socialisme et Science positive, par Enrico Ferri.
Prologue d'une Révolution (1848), par L. Ménard.

A **4 fr. 50** (*franco*).

Application du Collectivisme, par Deslinières.
La Politique agraire du Parti Socialiste, Kautsky
Mémoires d'un Communard, par J. Allemane.

A **5** francs (*franco*).

Quatre ans de lutte de classe à la Chambre (1893-1898), par Jules Guesde (deux volumes).
Suppression des Octrois, par Adrien Veber.

A **7** francs (**7 fr. 60** *franco*).

La Question agraire, par Karl Kautsky.
L'Ouvrier devant l'Etat, par Paul Louis.

A **10** francs (*franco*).

Histoire du Trade-Unionisme, par S. et B. Webb.
La Démocratie socialiste allemande, E. Milhaud.

HISTOIRE SOCIALISTE 1897-1900

La Constituante, par J. Jaurès, franco			10 »
La Législative,	—	—	7 50
La Convention, t. I,	—	—	10 »
La Convention, t. II,	—	—	12 50
Thermidor et le Directoire, par G. Deville.			7 50
Consulat et Empire, par Brousse et Turot.			7 50
La Restauration, par Viviani			3 »
Le Règne de Louis-Philippe, par Fournière			7 50
La République de 1848, par G. Renard			5 »
Le Second Empire, par Albert Thomas			5 »

AVIS IMPORTANT — *Les Prix indiqués pour l'affranchissement sont pour l'intérieur du pays. Pour L'ETRANGER,* **DOUBLER** *le prix de l'affranchissement.* — **AVIS IMPORTANT**

LA LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE

étant la SEULE MAISON appartenant au Parti et qui consacre TOUS SES BÉNÉFICES à la propagande, il est du devoir des Militants de s'y fournir exclusivement.

La LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE fournit tous les Volumes autres que ceux marqués sur son Catalogue, elle fait des remises variant de 10 à 20 °/o sur les Prix forts pour les Brochures et Volumes pris par Commande d'au moins 10 francs et de 20 à 50 °/o sur les Brochures et Volumes prises PAR CENT DE CHAQUE TITRE.